



COMMUNIQUE DE PRESSE

NOUVELLES DATES D'AUDIENCE FIXEES PAR LE TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT (TAS)

Lausanne, 13 octobre 2009 - Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a publié sa liste des audiences mis à jour, en particulier, les affaires suivantes seront entendues au siège du TAS à Lausanne au cours des prochaines semaines :

Ekaterina Iourieva & Albina Akhatova c. International Biathlon Union	15 octobre 2009
Claudia Pechstein c. International Skating Union Deutsche Eisschnelllauf Gemeinschaft e.V. c. International Skating Union	22 et 23 octobre 2009
Hansen c. Fédération Equestre Internationale	26 et 27 octobre 2009
International Tennis Federation c. Richard Gasquet WADA c. International Tennis Federation & Richard Gasquet	10 novembre 2009
Alexandre Valverde c. CONI	16 novembre 2009
Vadim Devyatovskiy c. IOC Ivan Tsikhan c. IOC	4 et 5 décembre 2009
FK Pobeda - Prilep, Aleksandar Zabrcanec, et Nikolce Zdraveski c. UEFA	16 décembre 2009
Andrea Anderson, LaTasha Colander Clark, Jearl Miles-Clark, Torri Edwards, Chryste Gaines, Monique Hennagan, Passion Richardson c. International Olympic Committee	Pour le moment, aucune audience n'est fixée; par contre, le délai pour la communication de la sentence arbitrale a été fixé au 18 décembre 2009. Ce délai peut toutefois être prolongé.

Conformément aux règles du TAS, les audiences ne sont pas publiques.

Pour de plus amples informations concernant l'activité du TAS et les procédures en général, prière de contacter Me Matthieu Reeb, Secrétaire général du TAS. Château de Béthusy, 2, Avenue de Beaumont, 1012 Lausanne, Suisse. Tel. : (41 21) 613 50 00; fax : (41 21) 613 50 01, ou consultez le site internet du TAS : www.tas-cas.org